



Mairie de Montrottier
69770 MONTROTTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 7

L'an **DEUX MILLE VINGT-SIX**
Le **TREIZE MARS**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montrottier dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Président.

Date de la convocation du CCAS : **5 mars 2026**

Etaient présents : Michel GOUGET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Madeleine POLLET, Michel SECOND, Brigitte SECOND.

Membres absents : Bernard BOUCHET, Karine LEGRAIN, Abderrahman YAACOULI.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

CCAS – 2026-03

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

Monsieur le Président rappelle qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2025, en application de l'instruction budgétaire et comptable M57,

- Constate un résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2025 de 4 854,02 €,
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 002 pour 4 854,02 €.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE l'affectation du résultat ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre

Le Président,

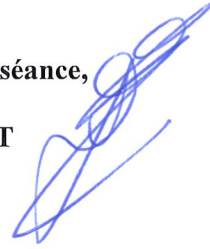
Michel GOUGET



Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260313-DECCAS-2026-03-DE
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT



Le Président, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260313-DECCAS-2026-03-DE
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026